

## BAREME HONORAIRES

A la conclusion effective de l'opération, la rémunération du mandataire sera, sauf dispositions contraires du mandat, définie de la manière suivante :

### Vente immobilière

Honoraires à la charge du vendeur sauf stipulation contraire prévue au contrat.  
En cas de délégation de mandat, les honoraires appliqués sont ceux de l'agence détentrice du mandat initial.

Rémunération forfaitaire de 4 500€ TTC pour un prix de vente inférieur ou égal à 30.000€  
Honoraires à 10% TTC pour un prix de vente excédant 30 000 €

Avis de valeur avec rapport complet : 180 € TTC / offert en cas de mandat exclusif ou success

Frais d'étude et de gestion liés à une mise en copropriété : 2000 €

*"Dans le cadre de la signature d'un mandat dit "success" avec validation de la clause confiance:*

- *L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 30 jours de la mise en vente au prix de l'estimation, entraînera une remise de 10% des honoraires.*

- *L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 60 jours de la mise en vente au prix de l'estimation, entraînera une remise de 20% des honoraires .*

- *L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 90 jours de la mise en vente au prix de l'estimation, entraînera une remise de 30% des honoraires . »*

*" Dans le cadre de la signature d'un mandat dit "success" avec validation de la clause fidélité:*

*Une remise de 25% des honoraires sera appliquée dès la seconde transaction réalisée par le biais du Groupe Keller Williams pour le compte d'un même client."*

*"Dans le cadre d'une vente en viager mutualisé, les honoraires d'un montant de 7,2% TTC de la valeur libre expertisée du bien, seront à la charge de l'acquéreur"*

### Vente de locaux à usage de bureaux d'activité ou de commerce, vente de terrains à usage professionnel, cession de parts sociales, cession de fonds de commerce

Pour un prix de vente Inférieur à 100 000 € hors droits et hors taxes : 7 000 € HT / 8 400 € TTC

Pour un prix de vente égal ou supérieur à 100 000 € hors droits et hors taxes : 7% HT / 8,4 % TTC

### Vente à prix progressif

Les offres seront reçues en ligne sur la plateforme IMMOFIT, à la manière d'une enchère progressive. Les prix affichés sur les annonces correspondent à un prix de première offre possible, honoraires de négociation inclus, et les participants pourront enchérir par paliers minimums définis dans le contrat de vente, jusqu'à la date de clôture de la vente interactive. La participation à la vente interactive est gratuite, et soumise à agrément préalable. Toutes les offres seront transmises au vendeur, lequel restera libre dans la sélection de l'offre à laquelle il entend donner suite. Une offre en ligne pendant la vente interactive ne constitue pas une offre ferme et définitive au sens de l'article 1114 du Code Civil, mais une simple intention d'achat.

Honoraires à la charge du vendeur sauf stipulation contraire prévue au contrat.

Frais de dossier de 1 300 € TTC à la charge de l'acquéreur

## Vente en viager

Honoraires à la charge de l'acquéreur

Prix de vente	Honoraires TTC
Jusqu'à 120 000 €	10 000 €
Jusqu'à 150 000 €	8,50 %
Jusqu'à 230 000 €	8,00 %
Jusqu'à 300 000 €	7,50 %
Jusqu'à 380 000 €	7,00 %
Jusqu'à 500 000 €	6,50 %
Jusqu'à 750 000 €	6,00 %
Jusqu'à 1 000 000 €	5,50 %
Supérieur à 1 000 000 €	5,00 %

## Location à usage professionnel et commercial

25 % TTC du loyer HT de la première année à la charge du preneur